

Note de service

DESTINATAIRES : Partenaires de prestation de services d'Emploi Ontario

EXPÉDITEUR : Ken Nakahara
Sous-ministre adjoint, Division de l'emploi et de la formation,
ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du
Développement des compétences

Date : 20 août 2025

Objet : Lancement des **Centres POWER d'intervention en matière
d'emploi pour protéger les travailleurs ontariens (Centre
POWER)**

Chers partenaires de prestation de services d'Emploi Ontario,

J'ai le plaisir de vous faire part d'une étape importante dans nos efforts continus visant à protéger la main-d'œuvre de l'Ontario et à atténuer les répercussions des droits de douane américains sur nos collectivités, nos employeurs et nos secteurs clés grâce au lancement aujourd'hui des Centres POWER d'intervention en matière d'emploi pour protéger les travailleurs ontariens (Centre POWER).

En mai 2025, le gouvernement s'est engagé à investir 20 millions de dollars supplémentaires en 2025-2026 pour aider à soutenir les travailleuses et travailleurs touchés par les licenciements et les secteurs menacés par l'environnement économique en évolution.

Les Centres POWER s'appuient sur les centres d'action du Programme d'adaptation de la main-d'œuvre existants soutenus par le ministère. Ces centres ont aidé et continuent d'aider les travailleuses et travailleurs, les secteurs et les collectivités à s'adapter aux changements économiques tout en offrant aux travailleuses et travailleurs touchés par des licenciements un endroit temporaire pour recevoir des services et du soutien, notamment une aide à la recherche d'emploi et un aiguillage vers des formations.

Les Centres POWER comprennent des améliorations telles que la création et l'élargissement de partenariats pour tirer parti de ressources supplémentaires et élargir l'accès à des

possibilités de formation supplémentaires pour soutenir les travailleuses et travailleurs, les collectivités et les secteurs. D'autres améliorations comprennent l'accès numérique à la formation et aux soutiens, l'aiguillage vers la formation en demande et les soutiens en matière de réemploi selon des évaluations en temps opportun des personnes à la recherche d'un emploi et des besoins en main-d'œuvre locaux et la création des possibilités de formation au sein des Centres POWER, afin de mieux soutenir les travailleurs.

Notre programme Emploi Ontario tire parti de la force dont nous disposons dans le réseau diversifié de partenaires de prestation des services et de parties prenantes, ainsi que des partenariats et de la collaboration continus au sein de ce réseau, pour soutenir nos collectivités et nos clients. Nous encourageons tous nos partenaires de prestation de services, y compris les Centres POWER, les gestionnaires de système de services et les autres partenaires de prestation de services d'Emploi Ontario, à s'engager et à collaborer activement au sein de leurs collectivités pour faciliter un parcours client fluide et efficace.

Merci de votre partenariat continu alors que nous progressons pour garantir que les travailleuses et travailleurs confrontés à des licenciements bénéficient du soutien dont ils ont besoin et que nos collectivités et nos secteurs sont outillés pour faire face à l'évolution des paysages économique et du marché du travail. Je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude pour tous vos efforts, votre collaboration et votre engagement envers la population ontarienne dans le cadre de cet important travail.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la représentante ou le représentant de votre ministère.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par

Ken Nakahara

Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation